



## Compte rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 13 juin 2024 - 19h30

### Membres du CA présents :

Christophe Bourga  
Barbara Zodmi  
Sabine Carbonnel  
Jean-Pierre Guérin  
Alban Darricau  
Bernard Babi  
Laurent Houssin  
Stéphane Massera  
Fabien Gleye  
Jean-Claude Despax

### Membres du CA excusés :

Anne-Claire Not  
Jean Marc Rigal  
Nicolas Doué

### Ordre du jour

- 1- Présentation du pack de rentrée de la FFME [Christophe]
- 2- Organisation des inscriptions "cours enfants" [Bernard/Barbara]
- 3- Organisation des inscriptions "adultes" [Christophe/Sabine]
- 4- Points divers
  - renouvellement des conventions: Auzeville, SAE, berges
  - oriflamme et logo du club
  - camp d'été
  - réunion de "restitution" du CT (18 juin)
- 5- Date du prochain CA



## 1. Présentation du pack de rentrée de la FFME

Christophe a présenté les parties du pack de rentrée les plus utiles à la préparation de la saison 2024-2025 :

<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/pack-de-rentree-2024-2025.pdf>

Chaque année il faut **affilier** l'association à la fédération : cette année cela peut être fait dès le 1er juin 2024. Dès que le club est affilié, des licences pour la saison 2024-2025 peuvent commencer à être prises.

Le **tarif des affiliations** est présenté ainsi que les nouveaux **tarifs des licences**.

Les licences découverte coûtent :

- A la journée 4 euros + 1 euro d'assurance
- A la semaine 10 euros

/!\ Il est indiqué dans le pack de rentrée que la licence découverte peut être renouvelée seulement 1 fois ⇒ c'est en contradiction avec le règlement intérieur.

Le concept de **projet associatif** (fil conducteur de la vie du club) est présenté ainsi que ses intérêts (ex : recherche de financements, etc). Anne-Claire a proposé avant le CA de travailler, avec un groupe de travail dédié et en mobilisant les adhérents, à la définition de notre projet associatif. Les autres membres du CA sont d'accord.

L'**assurance** et les activités couvertes sont présentées. Les dirigeants du club ont automatiquement une garantie supplémentaire. Christophe les déclare chaque année sur l'intranet FFME.

Le **contrôle d'honorabilité** est une nouvelle procédure. Des informations concernant les dirigeants et encadrants sont transmises au ministère par la ffme (à partir des données personnelles liées aux licences).

La ffme et **helloasso** proposent cette année une procédure qui permettra un envoi automatique de données de helloasso vers myffme à partir de Septembre.

Le **certificat médical** n'est pas obligatoire. Sauf dans 3 cas :

- Réponse à oui à une question du questionnaire santé
- Compétiteur escalade (à partir 1/2 Finales Championnat France et Coupe de France)
- Compétiteur adulte ski-alpinisme



Dans les autres cas, l'**attestation de santé** suffit.

La consigne de la FFME est la suivante : "Le contrôle du certificat médical n'est plus obligatoire, mais les clubs doivent vérifier que leurs adhérents ont mis à jour leurs informations de santé sur myFFME et les relancer si besoin (dans myFFME → liste des adhérents → consulter la colonne de droite)."

Comment vérifier que les adhérents ont bien rempli leurs informations de santé ? Sur myffme est ce qu'il faut vérifier les certificats et questionnaires un à un ? Et si oui il faudra se répartir les dossiers à vérifier chaque semaine en début d'année.

Un modèle de **présentation du budget** est proposé par la ffme et sera à utiliser à partir de cette année.

Il est décidé d'ajouter un lien sur le site du club vers les manips ffme.

Des dispositifs d'accompagnement des projets et de gestion du quotidien des clubs sont proposés.

Pour les inscriptions à la rentrée des jeunes ou personnes en situation de handicap il est possible de bénéficier du pass'port, une aide de 50 euros.

## 2. Organisation des inscriptions "cours enfants"

Les réinscriptions vont commencer dès que le formulaire d'inscription est prêt. Sabine doit faire le point avec Johannes le 26/06 et indiquera la date à Barbara dès que possible.

Pour les réinscriptions la date de dépôt des dossiers à la permanence est le 4 septembre à 18h, ou préalablement dans la boîte aux lettres.

Pour les nouvelles inscriptions ce sera le 11 septembre à 16h et la présence physique des parents ou représentants est requise.

Concernant les cours du vendredi qui se sont terminés le 7 juin, certains parents ont demandé un remboursement. La position du CA est de ne pas rembourser car nous sommes une association, nous ne proposons pas une prestation. Christophe va faire une réponse en ce sens.

## 3. Organisation des inscriptions "adultes"

Il est décidé de reconduire les deux modes d'inscription : formulaire google pour les nouveaux et helloasso pour les renouvellements.



Chaque responsable d'activité doit recenser les encadrants de son activité pour la saison.

Les permanences d'inscription reprennent le 4 septembre pour les nouveaux.

#### 4. Points divers

- Renouvellement des conventions: Auzeville, SAE, berges

Le CA vote le renouvellement pour Auzeville et les SAE.

Concernant les berges de la Garonne (CAF), étant donné que le club utilise assez peu cette structure, il est décidé de ne pas renouveler cette convention.

- Oriflamme et logo du club

Christophe présente les logos proposés par un adhérent du club (Fabrice Mercier). Le 2eme proposé est celui qui est choisi par les membres du CA comme base de travail. Il faudrait rajouter le mot "montagne" et proposer une version avec et sans la liste d'activité. Christophe va demander une nouvelle version à Fabrice.

Il faudra ensuite commander des oriflammes avec ce logo : délai de 3 semaines.

- Camp d'été

Laurent va réserver un emplacement pour la tente du club.

Laurent a proposé un fichier partagé pour l'organisation.

- réunion de "restitution" du CT (18 juin)

Point non abordé

#### 5. Date du prochain CA

Le mercredi 11/09/2024 à 20h.

*Fin du CA à 21h30.*